

## **La COMUE Centre Limousin Poitou-Charentes : *pour la création d'une Université Européenne***

Les Universités et les Ecoles d'Ingénieurs publiques situées dans les trois régions Centre, Limousin et Poitou-Charentes, ont décidé de constituer une Communauté inter-académique d'Universités et d'Etablissements (COMUE) en application des dispositions de la loi du 22 juillet 2013 sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

**Les membres fondateurs de cette COMUE prennent avec confiance et détermination l'information de fusion de leurs trois régions. Ils avaient décidé de maintenir leur projet quelle que soit l'hypothèse de redécoupage régional. Ils considèrent en effet que l'organisation d'une université de taille et dimension européennes, qui les renforce mutuellement en alliant des forces parfaitement complémentaires sur les cinq sites en réseau, est tout à fait pertinente et judicieuse.**

L'objectif est de créer une université de dimension européenne et internationale du point de vue du potentiel de recherche et d'enseignement supérieur que représente ce regroupement de 80000 étudiants, 5800 enseignants-chercheurs et chercheurs, 3800 Ingénieurs, Administratifs et personnels techniques. Cet ensemble constituera ainsi un puissant levier pour accroître l'attractivité territoriale en stimulant son développement socio-économique. En particulier, en associant des secteurs d'excellence scientifique complémentaires, elle permettra à ses membres associés de renforcer leur compétitivité pour l'obtention de financements sur appels à projets nationaux, européens et internationaux, notamment dans le cadre très concurrentiel de la deuxième vague du Programme Investissements d'Avenir et d'Horizon 2020.

Pour atteindre ses objectifs, cette Université Européenne s'appuiera dès sa création en 2014 sur la mise en place de deux éléments fondateurs, structurants et intégrateurs :

- L'élaboration d'un projet stratégique commun qui permettra de répondre à l'appel à projets IDEX/ISITE du PIA2 en s'appuyant sur les domaines scientifiques d'excellence de la COMUE, reconnus au niveau européen et international et en cohérence avec les stratégies régionales de la recherche et de l'innovation : Transition énergétique et écologique ; Santé et bien-être ; Usages du numérique.  
Le projet d'IDEX/ISITE qui sera proposé repose sur des thématiques de recherche de visibilité internationale, dont l'ancrage territorial est attesté par des partenariats économiques forts et pérennes.
- L'adoption d'un Doctorat unique, délivré par la COMUE qui mentionnera l'établissement au sein duquel il aura été préparé ; sa mise en application est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, date du début du prochain contrat de site ; en attendant, la réorganisation des écoles doctorales, issues des actuels regroupements Centre Val de Loire et Limousin Poitou-Charentes, permettra la création d'écoles doctorales communes.

L'Université créée, dans un processus progressif, associera à sa mise en place, à son fonctionnement et à sa gouvernance les organismes de recherche qui souhaiteront s'engager ainsi que les CHU et la future région.